

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 595

Rubrik: Énergie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les paysans, les prix... et la qualité

Dans son dernier billet paru dans «Le Pays vaudois», hebdomadaire du PAI-UDC, le conseiller d'Etat Marcel Blanc nous fait l'honneur d'une réponse au petit article «Les paysans et les prix» (DP 592, 21 mai 1981).

En conclusion, nous reprochions à l'Union suisse des paysans (USP) de ne penser qu'en termes de chiffres et de revenus; démarche un peu courte à l'heure où tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité d'une alimentation saine, d'une agriculture moins industrialisée, d'un élevage plus «humain» pour les animaux, bref d'une production de qualité.

Malgré cela, M. Blanc tient à nous rappeler que l'obtention du revenu paritaire constitue une autre nécessité, et vraiment prioritaire celle-ci.

Certes, les paysans aussi doivent gagner leur vie avant d'avoir de quoi dépenser. Mais au-delà de cette priorité matérielle, il y a celle de la santé publique et celle de la nature même de la production agricole: les paysans procurent la nourriture au pays — ce qui leur vaut la reconnaissance de

l'Etat et de la population, matérialisée par des subventions, des mesures protectionnistes et diverses aides à la survie. Dans ces conditions, on ne peut invoquer le primat absolu du revenu paritaire en négligeant toute considération de qualité, devenue pourtant primordiale à l'heure de la productivité maximisée par la chimie.

Tout cela se tient. L'USP ne peut avancer les revendications du paysan-travailleur sans retenir les responsabilités qu'il a vis-à-vis du reste du pays, alors que des sacrifices importants sont demandés au contribuable et au consommateur pour «conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété agricole» (Constitution fédérale, art. 31 bis, 3 b).

PS. Où en est l'idée des prix différenciés dans l'esprit des pontes de Brugg? Dans un récent communiqué, la Société pour la protection du milieu vital rappelle que ses thèses d'avril 1979 pour une nouvelle politique agricole préconisaient un tel système de rémunération; celui-ci permettrait de distribuer les subventions et allocations non pas à ceux qui ont et produisent déjà beaucoup mais à tous les paysans en proportion inverse de la dimension de leur exploitation ou du volume de leur production.

Sixième édition (complétée) d'une brochure A4 de soixante-quatre pages «imprimées sur papier écologique 80 g/m²». Nombreux (et clairs) graphiques et schémas en couleurs. Quatre textes composés en trop petits caractères sur l'homme et l'énergie, la Suisse et le pétrole, les solutions de rechange et l'énergie nucléaire. Mille fois moins de risques de mourir par l'atome que dans un accident d'avion. Depuis l'été 1978 quatre barres de plutonium (sur 121 éléments) baignent dans la cuve de l'un des réacteurs de Beznau (la brochure coûte Fr. 3.—, plus port et emballage; BBC, CP, 1401 Yverdon).

— Sandoz — *L'énergie en grandes lignes*. Dépliant-dictionnaire présentant la définition de quelques 76 termes en relation avec l'énergie chez

Sandoz, qui consacre à la production de vapeur 74% de l'énergie consommée. Pas mal de lieux communs, tel l'alinéa concernant la consommation pendant le week-end: «Nous diminuons considérablement notre consommation d'énergie pendant le week-end du fait que, selon la température extérieure, nous arrêtons le chauffage ou le réduisons sensiblement.» (Sandoz, service de publicité, 4002 Bâle.)

— UBS — *Le diktat de l'énergie*. Brochure A5 de soixante-quatre pages, sous l'habituelle couverture glacée soulignée aux couleurs noir et rouge de l'UBS. Photos inutiles, schémas peu nouveaux mais chiffres récents. Texte bien fait (avec l'aide des ingénieurs-conseils de Motor-Columbus) et résumés didactiques à la fin de chacune des six parties de la brochure (gratuite aux guichets publicité de l'UBS).

A lire aussi, entre autres:

— UCS — Union des centrales suisses d'électricité: exposés présentés lors de l'Assemblée générale du 22 août 1980. Les Romands apprécieront tout particulièrement les propos des professeurs J. Freymond (Genève) et Fr. Schaller (Lausanne), ce dernier présentant ses réflexions sur la crise de 1973 (UCS, Bahnhofplatz 3, 8023 Zurich).

— Groupe de Bellerive — Entretien du 21 janvier 1980 sur l'énergie avec des représentants de l'UCS. Ces derniers ont trouvé «irréalistes» les calculs des experts mandatés par le Groupe de Bellerive, qui affirmaient qu'une amélioration du rendement des seuls appareils électro-ménagers (durée moyenne actuelle dix ans) peut économiser d'ici à 1990, date de mise en service d'un réacteur qui serait commandé aujourd'hui, davantage d'électricité que la production annuelle continue des centrales nucléaires de Mühleberg, Beznau, Fessenheim et Bugey (Groupe de Bellerive, 122 rue de Lausanne, 1202 Genève).

— Exxon — *The Lamp*, printemps 1981. Très bon reportage sur Rotterdam, place forte de l'économie néerlandaise et tête de pont de l'OPEP en Europe (Exxon-Corp., 1251 Av of the Americas, New York, NY 10020).

ÉNERGIE

A chacun son bréviaire

Le 25 mars le Conseil fédéral adoptait le «Message concernant les principes de la politique de l'énergie», qui vient justement de paraître. La discussion à propos de l'article constitutionnel sur l'énergie entre donc dans sa phase décisive.

C'est le moment qu'ont opportunément choisi diverses entreprises et organisations pour faire connaître leur point de vue aux parlementaires et autres «leaders d'opinion». Ces derniers ont reçu notamment les trois documents suivants:

— Brown, Boveri & Cie — *Choisir la bonne voie*.